



## GESTION DU RISQUE RADON

### CONTEXTE

Présente dans l'un des 33 départements classés à risque radon par le ministère de la santé, la Ville d'Aix-les-Bains a souhaité développer une politique globale de gestion de ce gaz. Le radon est un gaz radioactif naturel, responsable d'environ 2 500 morts/an en France.

### BUTS DE L'ACTION

Sensibiliser les professionnels du bâtiment et les particuliers sur le risque radon et les inciter à réaliser des actions de remédiation pour diminuer la concentration en radon dans les habitations.

### DÉROULEMENT

Après la mise en œuvre par la Ville d'actions correctives dans les établissements municipaux recevant du public, une campagne d'information en direction du grand public et des professionnels a été largement relayée par les médias et a consisté en des expositions, conférences, éditions de brochures, etc. À la suite de cette sensibilisation, la Ville s'est associée avec l'Union fédérale des consommateurs Que Choisir (UFC Que Choisir) pour mettre à la disposition de cette association plusieurs appareils pour effectuer gratuitement et à la demande des mesures de l'activité radon dans les bâtiments. Plus d'une centaine de mesures ont été réalisées sur la commune.

Ces mesures sont suivies, lorsqu'elles sont positives, de recommandations et de propositions de solutions techniques, en concertation avec le Centre scientifique et technique du bâtiment, pour baisser la concentration en radon. Un contrôle de l'efficacité des réponses techniques achève l'opération. En parallèle, les professionnels du bâtiment (architectes, économistes de la construction) et les

responsables des collectivités territoriales de la région Rhône-Alpes ont bénéficié de plusieurs journées d'information organisées par la Ville d'Aix-les-Bains avec ses partenaires sur le risque radon.

Cette gestion, débutée en 1999 pour les bâtiments publics, puis élargie aux 15 000 foyers aixois, a permis de suppléer à l'absence de réglementation nationale encadrant ce risque pour l'habitat.

### PARTENAIRES

UFC Que Choisir, Centre scientifique et technique du bâtiment, DDASS, Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT), Ville.



Ville d'Aix-les-Bains, Hôtel de Ville, BP 348, 73103 AIX-LES-BAINS

■ Myriam AUVAGE (élue)  
■ Philippe MICHAL

m.auvage@aixlesbains.fr  
p.michal@aixlesbains.fr

04 79 35 04 52  
04 79 35 04 52